

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame la mairesse Céline Beauregard et tenue le 13 juillet à 9h30, par visioconférence à huis clos.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beauregard, mairesse, Benoit Thibeault, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Pierre Rubaschkin, conseiller, Raphaël Ciccariello, conseiller, Christian Bélisle conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS** : Caroline Dupuis, directrice générale adjointe et Annie Lajoie, directrice générale adjointe par intérim

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'enregistrement vidéo de la séance est activé.

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance ordinaire est ouverte à 10h02.

2020.07.128

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 11 JUIN 2020 ET DU 22 JUIN 2020**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 6.1 Dépôt- Rapport de la mairesse concernant les faits saillants des états financiers au 31 décembre 2019
  - 6.2 Résolution – Approbation de la dépense en lien avec l'achat d'ordinateurs
  - 6.3 Résolution- Acceptation de l'offre de services de l'UMQ pour l'accompagnement lors de l'exercice de maintien de l'équité salariale
  - 6.4 Résolution – Demande à la MRC d'Antoine-Labelle en lien avec la fin des services de Communautel
  - 6.5 Résolution – Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)
  - 6.6 Résolution – Demande de report de la date limite de traitement des demandes de révision
  - 6.7 Résolution – Octroi d'un contrat pour l'installation d'une thermopompe à la bibliothèque
7. **TRÉSORERIE**
  - 7.1 Résolution – Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer
8. **LOISIRS ET CULTURE**
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
10. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
  - 10.1 Résolution – Annulation du contrat de François Miljour pour une remorque à bascule
  - 10.2 Résolution – Octroi d'un contrat pour l'achat d'une remorque à bascule
  - 10.3 Résolution – Approbation de la dépense en lien avec la formation de l'équipe de voirie en santé et sécurité sur les chantiers
  - 10.4 Résolution – Octroi du contrat pour des fermes de toit pour un abri permanent de sel de déglacage
11. **HYGIÈNE DU MILIEU**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2020

12. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 12.1 Dépôt et présentation – Règlement sur les dérogations mineures des règlements d'urbanisme
13. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Charette  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec le retrait du point 6.7.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

### **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES** **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2020.07.129

#### **RÉSOLUTION - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 11 JUIN 2020 ET DU 22 JUIN 2020**

Chaque membre du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 juin 2020 et des séances extraordinaires du 11 juin 2020 et du 22 juin 2020, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Raphael Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 juin 2020 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 11 juin 2020 et du 22 juin 2020.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**DÉPÔT- RAPPORT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS**

**DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Les membres du conseil dispense madame Céline Beauregard de faire la lecture du rapport de la mairesse concernant les faits saillants des états financiers au 31 décembre 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 13 juillet 2020, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de La Macaza pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2019, tel qu'audité par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

**REVENUS ET DÉPENSES**

Les revenus aux états financiers totalisent 3 353 983\$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers, s'élèvent à 3 390 443\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 97 925\$.

**SURPLUS ET FONDS DISPONIBLES**

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 8 juin 2020, le surplus accumulé au 31 décembre 2019 est de 454 874\$. La Municipalité dispose par ailleurs d'un Fonds environnemental de 146 636\$, d'un surplus accumulé affecté de 103 760\$ et d'un Fonds de roulement de 235 144\$.

**PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019**

Voici quelques-unes des principales réalisations de l'année 2019 :

- Remplacement des affiches municipales en collaboration avec la *Maison Lyse-Beauchamp*;
- Mise en place d'une station de lavage municipale pour les embarcations;
- Aménagement de la halte Bélanger-Miljour en bordure du parc linéaire;
- Lancement des activités de la cuisine collective;
- Aménagement d'un sentier multifonctions;
- Adoption du règlement 2019-141 sur la gestion des installations sanitaires;
- Formation des employés de la voirie concernant la gestion écologique des fossés et le contrôle de l'érosion;
- Signature d'une entente avec la Ville de Rivière-Rouge relative au partage des services d'un technicien informatique;
- Aménagement de la Zone multiactivités (abattage d'arbres, tests de sol, aménagement d'un terrain);
- Rédaction d'un plan de sécurité civile et mise en service du module Alerte;
- Achat d'un terrain pour le projet de camping;
- Réalisation d'une étude d'opportunité et d'un plan directeur pour le projet de camping;
- Création de la Régie intermunicipale de collecte environnementale de la Rouge pour la collecte des matières résiduelles;
- Achat d'îlots de récupération pour la collecte à trois voies dans les lieux publics.

### **ENDETTEMENT NET À LONG TERME DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Au 31 décembre 2019, l'endettement net à long terme de l'administration municipale, atteignait 406 249\$. Par ailleurs, selon les chiffres disponibles sur le site du Ministère des Affaires municipales, le ratio de la dette par rapport à la richesse foncière uniformisée atteignait en 2018, soit 0.26 \$ par 100\$ d'évaluation foncière ce qui est un ratio d'endettement plus faible que celui de la plupart des municipalités comparables qui se situait en moyenne à 1,18\$ par 100\$ d'évaluation foncière.

### **TRAITEMENT DES ÉLUS**

En conformité avec l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je fais mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil. La rémunération totale pour l'année 2019 se chiffre à 111 774\$. Le rapport détaillé du traitement des élus pour l'année 2019, incluant le traitement reçu des organismes mandataires et des organismes supramunicipaux, est affiché sur le site Web de la Municipalité.

### **EFFORT FISCAL**

En 2018, selon les chiffres disponibles sur le site du Ministère des Affaires municipales, l'effort fiscal pour une maison moyenne à La Macaza était de 1 341\$ par année soit moins que la majorité des municipalités comparables.

### **CONCLUSION**

En conclusion, en regard des éléments qui précèdent, je suis fier d'affirmer que la Municipalité de La Macaza est en excellente santé financière et que le conseil municipal et l'administration ont su maintenir un budget équilibré tout en améliorant les services à la population. Nous nous assurons ainsi que les besoins actuels de la population sont comblés sans pour autant hypothéquer l'avenir financier de la Municipalité

Je profite de l'occasion pour saluer le travail de mes collègues élus, de la direction et des employés municipaux sans qui tout le travail accompli au cours de l'année 2019 aurait été impossible.

Je veux aussi remercier les bénévoles qui participent aux activités et aux différents comités de La Municipalité. Grâce à votre dévouement, la Municipalité est en mesure d'offrir une plus grande variété de services reflétant bien les intérêts et les préoccupations de la population.

En terminant, je vous mentionne que le rapport financier complet de la Municipalité, incluant celui de l'Agglomération de Rivière-Rouge, sont accessibles sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sous l'onglet « Documents financiers » dans la fiche de la Municipalité.

Céline Beaugard, mairesse

2020.07.130

**RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA DÉPENSE EN LIEN AVEC L’ACHAT D’ORDINATEURS**

**CONSIDÉRANT QUE** l’ordinateur de bureau du poste de la réception est âgé de plus de dix ans, qu’il a continuellement des ratés et qu’il ralenti de manière significative les opérations à l’accueil, et ce, depuis plusieurs semaines;

**CONSIDÉRANT QUE** les problèmes causés par ces dysfonctionnements à répétition occasionnent du retard dans le travail demandé à l’employée travaillant avec ce poste et a un impact sur le service offert aux citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** l’achat d’ordinateur reconditionné a été recommandé par deux techniciens informatiques et tenant compte des besoins de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à l’évaluation des besoins informatiques pour le poste de travail de la réception;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit se doter d’un ordinateur portable pour, entre autre, permettre aux nouveaux employés d’être opérationnels;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une offre d’un fournisseur local pour un ordinateur au montant de 851.93\$ et un ordinateur portable au montant de 1994.99\$, les deux incluant les logiciels;

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Chagnon  
Et résolu à l’unanimité

**D’APPROUVER** l’achat d’un ordinateur de bureau et un ordinateur portable avec les logiciels nécessaires auprès de l’entreprise Informatique des Vallées au montant total de 2 846.92\$ plus les taxes applicables.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Étienne Gougoux, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense de 851.93\$ qui sera imputée au compte Fournitures de bureau portant le numéro de folio 02-130-00-670 pour l’ordinateur de la réception et la dépense de 1 994.99\$ au compte Surplus non affecté portant le numéro de folio 55-99100 pour l’ordinateur portable.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.131

**RÉSOLUTION - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE L'UMQ POUR L'ACCOMPAGNEMENT LORS DE L'EXERCICE DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a réalisé un exercice d'équité salariale en date du 31 décembre 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité, comme employeur, doit s'assurer qu'au sein de l'entreprise les emplois féminins reçoivent toujours une rémunération au moins égale à celle des emplois masculins de valeur équivalente qui s'y retrouvent.

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'équité salariale oblige l'employeur à évaluer le maintien de l'équité salariale aux 5 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** comme une entreprise évolue au fil du temps, plusieurs situations peuvent affecter l'équité salariale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut réaliser une démarche exempte de discrimination fondée sur le sexe et être conforme aux bonnes pratiques en matière d'équité salariale;

**CONSIDÉRANT QUE** le Carrefour du capital humain de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) a soumis une offre de service pour l'accompagnement dans l'exercice de maintien de l'équité salariale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raphael Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** l'offre de services de l'UMQ pour l'accompagnement dans l'exercice de maintien de l'équité salariale au montant de 3 900\$ plus les taxes applicables.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Étienne Gougoux, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense qui sera imputée au compte Services professionnels autres portant le numéro de folio 02-130-00-415.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.132

**RÉSOLUTION – DEMANDE À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE EN LIEN AVEC LA FIN DES SERVICES DE COMMUNAUTEL**

**CONSIDÉRANT QUE** c'est la responsabilité de la MRC d'Antoine-Labelle de procéder au déploiement de la fibre optique sur tout le territoire de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Antoine-Labelle éprouve des difficultés externes à respecter l'échéancier prévu pour le déploiement des installations de la fibre optique, notamment les problématiques en lien avec l'obtention des permis d'utilisation des installations d'Hydro-Québec et de Bell;

**CONSIDÉRANT QUE** grâce à l'infrastructure de fibre optique déployée par la MRC d'Antoine-Labelle, la Coopérative de télécommunications d'Antoine-Labelle (CTAL) offrira un service internet d'ici la fin de l'année 2020 ou au début de 2021 à tous les citoyens de La Macaza;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Communautel offre depuis quelques années un service internet abordable à certains citoyens de La Macaza;

**CONSIDÉRANT QUE** Communautel cessera ses activités le 1<sup>er</sup> octobre prochain et que certains citoyens de La Macaza risquent de se retrouver sans services internet durant une certaine période;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Rubaschkin  
Et résolu à l'unanimité

**DE DEMANDER** à la MRC d'Antoine-Labelle de prioriser dans le déploiement de la fibre optique sur le territoire de La Macaza les citoyens qui n'auront plus de services internet de Communautel le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.133

**RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES  
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a réalisé une démarche MADA en 2015;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** démarche MADA contribue au développement social, économique et communautaire des aînés et permet, notamment, de favoriser des actions concrètes pour les aînés;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** de ces actions concrètes vise à promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une aide financière pour procéder à une nouvelle démarche MADA permettant de mettre à jour son plan d'action à l'égard de ses aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire adapter son milieu de vie à la réalité de ses aînés par la mise en place de différentes mesures;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** de ces mesures vise la diversification des activités de loisirs offertes aux aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec offre une aide financière pour la mise en place de petites infrastructures favorisant le vieillissement actif;

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Chagnon  
Et résolu à l'unanimité

**DE DÉPOSER** une demande d'aide financière au PRIMADA pour la réalisation d'un parcours actif dans les installations extérieures de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.134

**RÉSOLUTION – DEMANDE DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE RÉVISION**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Antoine-Labelle est l'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière pour la Municipalité de La Macaza;

**CONSIDÉRANT QUE** le service de l'évaluation foncière de la MRC d'Antoine-Labelle a reçu des demandes de révisions administratives pour des unités d'évaluation situées sur le territoire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le service de l'évaluation foncière de la MRC d'Antoine-Labelle ne sera pas en mesure de traiter l'ensemble de ces demandes de révision à l'intérieur de l'échéance fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2020, par l'effet de l'article 138.3 de la Loi sur la fiscalité municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le service de l'évaluation foncière de la MRC d'Antoine-Labelle estime être en mesure de répondre à l'ensemble des demandes de révision au plus tard le 11 décembre 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

**DE SE PRÉVALOIR** des dispositions du quatrième alinéa de l'article 138.3 de la Loi sur la fiscalité municipale et de consentir à reporter au 11 décembre 2020 la date limite pour répondre aux demandes de révision de l'évaluation foncière pour les unités d'évaluation situées sur le territoire de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.135

**TRÉSORERIE**  
**RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste officielle des comptes à payer de juillet 2020 a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES : 67 659.33\$  
REMISES D.A.S. : 28 966.81\$  
COMPTES PAYÉS AU 10 JUILLET 2020 : 127 815.90\$ (incluant le paiement automatique)  
PAIEMENT AUTOMATIQUE RREMQ : 6 687.47\$  
PRÉLÈVEMENTS : 11 706.8  
COMPTES FOURNISSEURS : 75 844.54\$  
**TOTAL : 311 993.46\$**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Thibeault  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** la liste des déboursés et des comptes à payer du mois de juillet 2020.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

**LOISIRS ET CULTURE**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**

2020.07.136

**RÉSOLUTION – ANNULATION DU CONTRAT DE FRANÇOIS MILJOUR POUR UNE REMORQUE À BASCULE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait reçu trois soumissions pour une remorque à bascule;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait accepté la soumission de François Miljour au coût de 4 400\$ plus les taxes applicables par la résolution numéro 2020.04.72;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur François Miljour n'a pas remis la remorque à bascule dans les délais prescrits par la résolution 2020.04.72, soit trois semaines après le déconfinement décrété par le gouvernement du Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Rubaschkin  
Et résolu à l'unanimité

**D'ANNULER** le contrat pour l'achat d'une remorque à bascule à monsieur François Miljour.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.137

**RÉSOLUTION – OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE REMORQUE À BASCULE**

**CONSIDÉRANT QUE** les services de la voirie et de l'horticulture nécessitent fréquemment de transporter différents matériaux en vrac;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut se doter d'une remorque à bascule permettant, entre autres, à un employé d'être plus autonome lors du transport de matériau en vrac;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait planifié dans son Programme triennal d'immobilisation 2020-2022 l'achat d'une remorque à bascule;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu deux soumissions pour une remorque à bascule;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Remorque St-Jean Inc. au coût de 3 695\$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une remorque à bascule.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Étienne Gougoux, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense qui sera imputée au compte Fonds de roulement portant le numéro de folio 55-91100.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.138

**RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA DÉPENSE EN LIEN AVEC LA FORMATION DE L'ÉQUIPE DE VOIRIE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut s'assurer que les employés de la voirie soient formés, entre autres, sur la sécurité des chantiers routiers;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de formation professionnel L'Horizon offre une formation sur la santé et sécurité générale sur les chantiers routiers au coût de 300\$ par personne;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** la dépense effectuée auprès du CFP l'Horizon pour la formation de l'équipe de voirie au montant de 1200\$ plus les taxes applicables.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Étienne Gougoux, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense qui sera imputée au compte Formation et perfectionnement portant le numéro de folio 02-320-00-454.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

2020.07.139

**RÉSOLUTION –OCTROI DU CONTRAT POUR DES FERMES DE TOIT POUR UN ABRI PERMANENT DE SEL DE DÉGLAÇAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite aménager un abri pour l'entreposage des sels de voirie afin d'éviter que ceux-ci ne soient exposés aux intempéries et ne se dispersent dans l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a octroyé le contrat pour la dalle et la fondation d'un abri pour le sel de déglacage par la résolution numéro 2020-06-109;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense pour un abri de sel de déglacage a été prévue au Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Municipalité et qu'il est prévu de la financer à partir du Fonds de roulement;

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Chagnon  
Et résolu à l'unanimité

**D'OCTROYER** le contrat pour les fermes de toit de l'abri du sel de déglacage à l'entreprise Structures Bois Fortin au montant de 1 597\$ plus les taxes applicables.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Étienne Gougoux, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense qui sera imputée au Fonds de roulement portant le numéro de folio 55-91100.

**ADOPTÉE**

---

Étienne Gougoux  
Directeur général

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT 2020-155 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Le contenu du projet de règlement 2020-155 relatif aux dérogations mineures des règlements d'urbanisme est déposé et présenté par la directrice générale adjointe, madame Caroline Dupuis.

**TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2020.07.140 RÉSOLUTION-LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Charette  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 10h50.

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

\_\_\_\_\_  
Céline Beauregard

\_\_\_\_\_  
Étienne Gougoux